



besoin d'aide abus de faiblesse

Par **lisa46400**, le **03/12/2010** à **12:48**

Bonjour mon grand père est malade et très âgé la soeur de ma mère a de gros problème financier elle a emprunter plusieurs fois sans rembourser c'est prêt le juge va saisir sa maison a moin quelle ne rembourse tout c'est prêt ... ce qui remonte a une somme de 150 000 euros aujourd'hui elle est aller cher mon grand père en lui disant tout c'est problème et lui demanda de lui prêter 150 000 ensuite mon grand père appela ma mère en pleure il ne sait pas quoi faire et est très perdu je rappelle qu'il est atteint d'un cancer du poumon et qu'il a 80 ans je voudrait savoir comment réagir face a ce problème et savoir si c'est de l'abus de faiblesse il a déjà fais plusieurs aret cardiaque dans le passé et un malaise quand la soeur de ma mère est arriver cher lui je crois il ne vas pas tenir le coup très longtemps j'habite loin de cher lui je ne peu pas venir le voir le plus tôt serait dans deux semaine j'ai besoin d'aide !

Par **Domil**, le **03/12/2010** à **13:52**

Une simple demande ne peut pas constituer un abus de faiblesse. Il faut l'*exercice de pressions graves ou réitérées ou de techniques propres à altérer son jugement*